

Conseils aux familles - COVID-19 (LYFE, 3-K, Pré-K et prestataires sous contrat avec le DECE)

Commencez avec le scénario 1, 2 ou 3 et suivez les flèches, en répondant aux questions sur la situation de votre enfant.

1

Le test de mon enfant est positif au COVID-19

Prévenez l'école. Votre enfant doit s'isoler pendant les 10 prochains jours.

Votre enfant peut retourner à l'école le 11^e jour en cas d'absence de fièvre pendant 24 heures sans prise de médicaments ET d'une amélioration générale des symptômes.

NOTE : si votre enfant s'est remis ou remise d'un cas confirmé de COVID-19 au cours des 90 derniers jours, vous pouvez ignorer le résultat positif du test. Votre enfant peut continuer à aller l'école, sauf en cas d'apparition de symptômes.

2

Mon enfant se sent malade

Prévenez l'école et votre enfant doit rester à la maison.

OUI

NON

Je prévois de faire tester mon enfant.

Je NE PRÉVOIS PAS de faire tester mon enfant.

Mon enfant a eu un test de laboratoire effectué par un professionnel de santé.

Mon enfant a eu **deux tests adaptés à son âge*** effectués à au moins 24 heures d'intervalle.

Prévenez l'école. Votre enfant doit rester à la maison pendant les 10 prochains jours.

Le test de laboratoire est **NÉGATIF (-)**.

Le test de laboratoire est **POSITIF (+)**.

Les **DEUX** tests sont **NÉGATIFS (-)**.

L'**UN** des deux tests est **POSITIF (+)**.

 Votre enfant peut retourner à l'école en cas d'absence de fièvre pendant 24 heures sans prise de médicaments ET d'une amélioration générale des symptômes.

 Prévenez l'école. Votre enfant doit rester à la maison et s'isoler pendant 10 jours à partir de l'apparition des symptômes.

 Votre enfant peut retourner à l'école en cas d'absence de fièvre pendant 24 heures sans prise de médicaments ET d'une amélioration générale des symptômes.

 Prévenez l'école. Votre enfant doit rester à la maison et s'isoler pendant 10 jours à partir de l'apparition des symptômes.

Votre enfant peut retourner à l'école le 11^e jour en cas d'absence de fièvre pendant 24 heures sans prise de médicaments ET d'une amélioration générale des symptômes.

*Si votre enfant a au moins deux ans et a reçu un kit de test rapide à domicile du DOE, il ou elle peut l'utiliser pour se faire tester et sortir de la quarantaine plus tôt, conformément aux instructions ci-dessus.

Conseils aux familles - COVID-19 (LYFE, 3-K, Pré-K et prestataires sous contrat avec le DECE)

Commencez avec le scénario 1, 2 ou 3 et suivez les flèches, en répondant aux questions sur la situation de votre enfant.

3

Mon enfant a fait l'objet d'une exposition au COVID-19

Votre enfant doit rester à la maison pendant au moins
les 5 prochains jours.

Votre enfant a au moins deux ans ?

OUI

NON

Je prévois de faire
tester mon enfant.

Je **NE PRÉVOIS PAS**
de faire tester
mon enfant.

Je prévois de faire
tester mon enfant.

Le test de laboratoire
effectué le 5^e jour est
NÉGATIF (-)
OU
des tests à domicile
adaptés à son âge*
effectués le 4^e jour et
le 5^e jour sont
NÉGATIFS (-).

Le test de laboratoire
effectué le 5^e jour est
POSITIF (+)
OU L'UN des tests à
domicile **adaptés à son
âge*** effectués le 4^e jour
ou le 5^e jour est
POSITIF (+).

 Prévenez l'école.
Votre enfant doit rester
à la maison et s'isoler
pendant 10 jours depuis
la dernière exposition.

Le test de laboratoire
effectué par un
professionnel de santé
le 5^e jour est
NÉGATIF (-).

Le test de laboratoire
effectué par un
professionnel de santé
le 5^e jour est
POSITIF (+).

 Votre enfant peut
retourner à l'école le
6^e jour en cas d'absence
de fièvre pendant
24 heures sans prise de
médicaments ET d'une
amélioration générale
des symptômes.

 Prévenez l'école.
Votre enfant doit
rester à la maison et
s'isoler pendant les
10 prochains jours.

 Votre enfant peut
retourner à l'école le
8^e jour en cas d'absence
de fièvre pendant
24 heures sans prise
de médicaments
ET d'une amélioration
générale des symptômes.

 Prévenez l'école.
Votre enfant doit
rester à la maison et
s'isoler pendant les
10 prochains jours.

Votre enfant peut retourner à l'école le 11^e jour en cas d'absence de fièvre pendant 24 heures
sans prise de médicaments ET d'une amélioration générale des symptômes.

NOTE : si votre enfant s'est remis ou remise d'un cas confirmé de COVID-19 au cours des 90 derniers jours, vous pouvez ignorer le résultat positif du test. Votre enfant peut continuer à aller à l'école, sauf en cas d'apparition de symptômes.

*Si votre enfant a au moins deux ans et a reçu un kit de test rapide à domicile du DOE, il ou elle peut l'utiliser pour se faire tester et sortir de la quarantaine plus tôt, conformément aux instructions ci-dessus.